

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA

JUSTICE

DIRECTION GÉNÉRALE DU TRAVAIL  
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

Rectificatif n° 79/579 /MJT-DGTFP-DFP  
au décret 79-370/MJT-SGFP-DFP du  
4.7.79 portant intégration et nomina-  
tion de Mr GOMBA Pierre-Rufin dans les  
cadres de la catégorie A, hiérarchie I  
des services Techniques (Elevage)

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

DB

AU LIEU DE :

ARTICLE 1ER- En application des dispositions du décret n° 60-90 du 3.3.1960 susvisé, Monsieur GOMBA Pierre Rufin, né vers 1949 à Oli (Gamboma), titulaire du diplôme de Docteur Vétérinaire obtenu à l'Institut Supérieur des sciences agro-pastorales de la Havane (Cuba) est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services techniques (Elevage) et nommé au grade de Vétérinaire Inspecteur de 4<sup>e</sup> échelon stagiaire, indice 1140.

DCF

LIRE :

ARTICLE 1ER- En application des dispositions du décret n° 60-90 du 3.3.1960 susvisé, Mr GOMBA Pierre Rufin, né vers 1949 à Oli (Gamboma), titulaire du diplôme de Docteur vétérinaire obtenu à l'Institut Supérieur des sciences agro-pastorales de la Havane (Cuba) est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services techniques (Elevage) et nommé au grade de Vétérinaire Inspecteur stagiaire, indice 710.

Le reste sans changement

Brazzaville, le 16 OCTOBRE 1979

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA

Par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Le Ministre des Finances,

Henri LOPES

Le Ministre du Travail et de la Justice,

Victor TAMBA-TAMBA

Le Ministre de l'Economie Rurale,

Jean ITADI

AMPLIATIONS :

JORPC

1

MER

2

SGTFP-DFP

2

SGER

2

DFP-BST

2

DOSSIER

2

DSE

2

INTERESSE

2